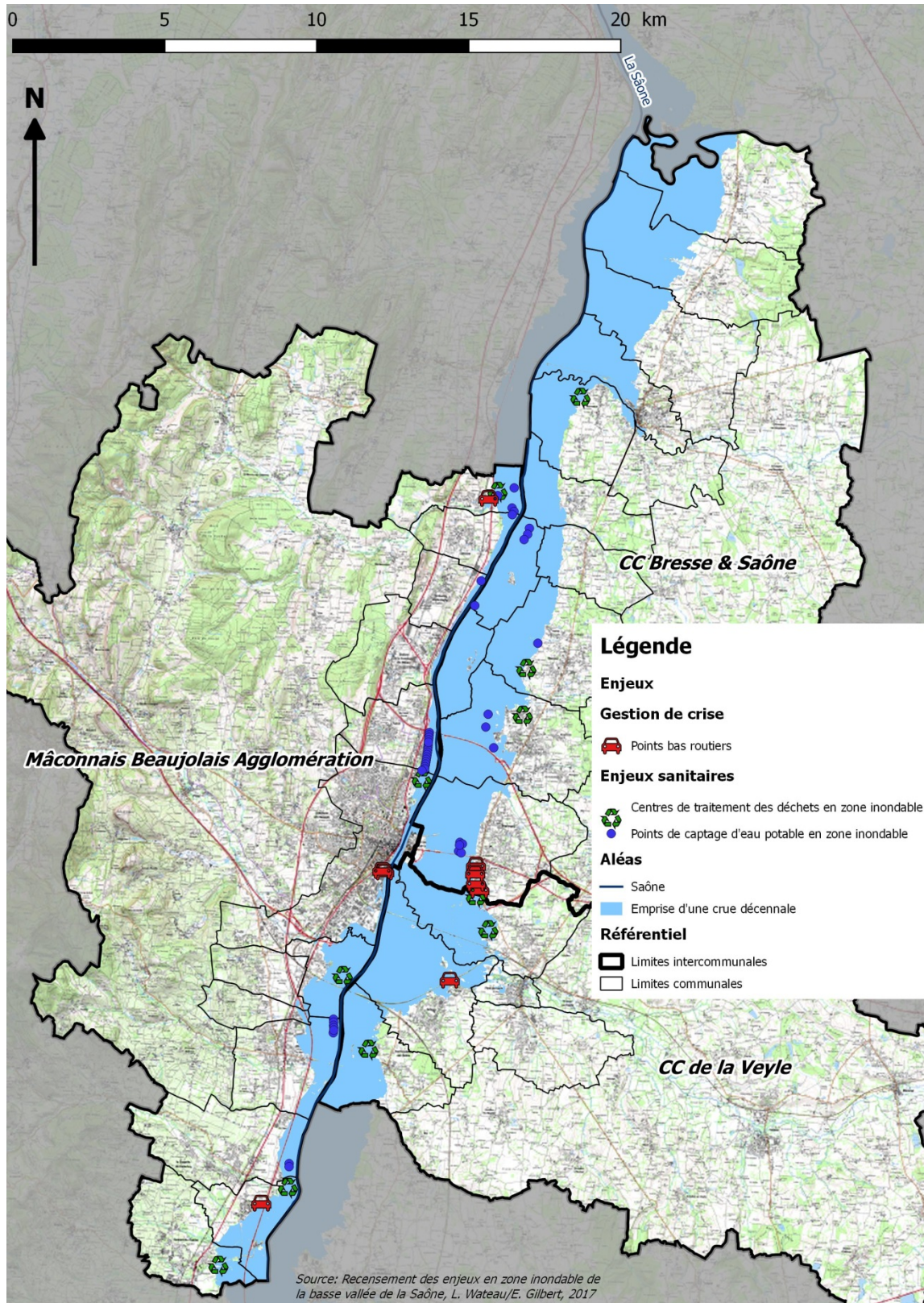


ENJEUX INONDABLES SUR LA BASSE VALLEE DE LA SAONE (2017) CAS DU MACONNAIS FOCUS SUR LES ENJEUX DE GESTION DE CRISE IMPACTES PAR UNE CRUE DECENNALE (6M05 A MACON, PROCHE DE LA CRUE DE FEVRIER 1970)



Avec une crue décennale, les enjeux liés à la gestion de crise ne seraient que peu impactés sur le périmètre visé. On observerait quelques points bas routiers inondés sur le réseau de desserte, mais les axes principaux ne seraient pas touchés par des points bas ponctuels. Toutefois, ce ne serait pas le cas de certaines routes importantes qui seraient déjà complètement coupées. On peut citer dans ce cas la D31 à Crêches-sur-Saône et la D51a à Cormoranches-sur-Saône, la D51 à Grièges et la D933 à Crottet. Aucun centre de gestion de crise ne serait touché, et il n'y aurait pas non plus de zone de fragilité électrique majeure – aucun transformateur ne serait inondé.

Le principal impact serait au niveau des enjeux sanitaires, avec de nombreux puits et stations de captage inondés (champs de captage de Crêches-sur-Saône, Replonges et Sancé notamment). De plus, onze stations d'épuration et de traitement des eaux usées seraient inondées, engendrant des problèmes de gestion des déchets et de pollution.

Pour plus d'informations, il est possible de consulter le rapport d'étude sur IDÉO BFC.